



Cfdt:

BNP PARIBAS



# L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

## Les Infos de votre Région

### Nouvelle Aquitaine

25/03/2022

#### VOS REPRÉSENTANTS

### RAPPEL

### Nouvelle prime obtenue par la Cfdt !

Prime Exceptionnelle Modèle De Service sans conditions pour les territoires en vague 1 et 2, versée en Mars 2022



OBTENU

Dès la présentation du projet **Modèle De Service (MDS)**, **vos élus Cfdt ont défendu vos intérêts** et tout de suite mis en relief auprès de la direction la charge de travail issue :

- des temps de formations de ce projet,
- de l'enrôlement des clients Affinités,
- de postes vacants dans le réseau d'agences, etc ....

**1000 € bruts** pour les DIA

**500 € bruts** pour les conseillers Affinités et Proximité

Proratisée en fonction du temps de travail

→ Vague 3 = à suivre en 2022

**Pas de prime pour les CAP** : vos élus Cfdt réclament depuis de nombreux mois que votre implication soit reconnue par les primes aléas et le paiement d'heures supplémentaires : la Direction a entendu nos demandes lors de notre dernière séance en CSE Centrale.

### Heures supplémentaires...



Vous le savez, c'est un sujet qui nous tient à cœur. Depuis juin, nous intervenons en séance auprès de la direction, nous sommes intervenus auprès de l'inspection du travail, de nos avocats....

### Le discours Change!!!

Notre directeur de région ne comprends pas qu'il y ait si peu d'heures supplémentaires dans notre région, notamment lorsqu'il y a une problématique RH dans les agences .

**« Si vous avez peur de perdre, alors vous n'osez pas Gagner . »**

( Bjorn Borg)

### Il faut maintenant enfoncer la porte ouverte!!!

Nous vous invitons à en discuter avec votre manager dès que la situation le nécessite. Vos DIT ont une nouvelle fois reçu le message via la direction de la région.



ESTELLE  
MOLIA

06 98 57 35 13



ALEXANDRE  
BOUAT

06 98 54 83 53



LUDOVIC  
BOUILLE

06 98 57 21 53



PATRICIA  
SUPARAMY

06 65 88 39 95



BLANDINE  
BRIENNE

06 64 01 37 33



GILLES  
BEDIN

06 62 81 82 84



FABIEN  
RAYNARD



NATACHA  
VIGIER

L'INFO!  
VRAIE!

Distinguer le vrai du faux



Fêtes de  
Mont-de-Marsan  
et Dax

Mont-de-Marsan : agence fermée le 22/07 après-midi et 23/07

Dax : agence fermée le 12/08 après-midi et 13/08

Pas de jours chômés !

Il faudra poser des congés ou aller travailler dans une autre agence.

### Question Santé

Vos séances de psychologies vont être remboursées par la Sécurité sociale (maximum 8) dès le 5 avril à condition d'être au préalable orienté par son médecin et de consulter un psychologue référencé sur le site [www.psy.sante.gouv.fr](http://www.psy.sante.gouv.fr)



## Entretien avec notre Directeur de Région

**L'équipe Cfdt a échangé avec notre Directeur de Région.** Lors de cette discussion, nous avons été informé de sa volonté d'échanger davantage avec les organisations syndicales et d'être plus présent lors de nos séances mensuelles de CSEE. Nous saluons cette démarche.



**Le discours semble volontaire et dynamique.**

Nous lui avons confiés nos interrogations au sujet du manque de ressources, des heures supplémentaires réalisées et non déclarées, des multiples réorganisations.

**Nous avons apprécié ce temps d'échange et nous espérons que les prochains seront tout autant constructifs.**

Concernant les résultats 2021, la Région Nouvelle Aquitaine a réalisé de belles performances et l'année 2022 s'annonce prometteuse, sans aucun doute au regard de l'implication de chacun d'entre vous.

[Déclaration de votre équipe Cfdt](#)

## Pilote CSI / CSEP

Le pilote vise à éprouver une organisation consistant à intégrer certains CSI/CSEP du réseau dont le poste, avec la mise en place de modèle de service ferme, aux équipes de Net Crédit Immobilier / Net Epargne, afin d'exercer leur activité pour le compte de ces plateformes d'expertise.



Dans notre Région sont concernés, pour le moment ... 1 CSI et 1 CSEP, vos élus Cfdt restent à votre disposition pour échanger sur le sujet.

## A bicyclette.....



Vous travaillez en zone urbaine, et dans le cadre des valeurs RSE de l'entreprise, vous souhaitez vous rendre chez votre client à vélo. Nous vous félicitons de l'intention.... Sauf que...l'auto-mission ne fonctionne que si vous utilisez un véhicule à moteur thermique. Donc en cas d'accident, c'est votre responsabilité civile qui sera votre protection. Pas de couverture assurance de la banque. La direction nous dit être sur le sujet pour trouver une solution.

Moralité : **En Vélo, attention aux bobos....**

## Poisson d'Avril ... avant l'heure

**Comment peut-on affirmer avoir négocié et obtenu des primes, alors qu'on quitte les séances de discussion avec la direction?**



**Et vous, en agence, vous avez déjà négocié avec une chaise vide???**

# BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e)  M.  Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

## Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

## Informations professionnelles

Nom de l'établissement  
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation

Salarié de droit privé

Agent de droit public

Demandeur d'emploi

Retraité

Indépendant

Autre : .....

Salarié du privé

Ouvrier

Employé

Technicien

Cadre

Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique

État

Territoriale

Hospitalière

Catégorie

A  B  C

Statut de l'agent

Titulaire

Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail

Complet

Temps partiel : ... %

## Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette imposable

\_\_\_\_\_ €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

$12\ 000\ € / 12 = 1\ 000\ € \times 0,75\ \% = 7,5\ €$  par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Date

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature  
de l'adhérent

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

<b>Référence unique de mandat</b> <input type="text"/> <small>(à compléter par le syndicat)</small>	<b>Type de paiement</b> Récurent
--	----------------------------------

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

<b>CRÉANCIER:</b> CFDT	<b>ICS:</b> FR88ZZZ254894
------------------------	---------------------------

Coordonnées du syndicat

## Nom du titulaire du compte à débiter :

Coordonnées de l'adhérent

IBAN du compte à débiter

Fait à : .....

Signature

Le : .....

**Mentions légales :** Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement.

Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées prédictées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL).

L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.

**CFDT.FR**